

Votre Caf vous informe sur les nouvelles modalités d'accueil à Melun et Montereau

Madame, Monsieur,

À partir du 23 mars (Melun) et du 30 mars 2015 (Montereau), les modalités d'accueil de la Caf de Seine-et-Marne évoluent.

De la même façon que dans les accueils de Lognes et Meaux :

- Les allocataires pourront désormais accéder à un **espace libre service** équipé d'ordinateurs connectés au caf.fr. Ils pourront les utiliser librement ou être guidés par des conseillers qui les accompagneront dans l'utilisation du caf.fr. Si une réponse ne peut être apportée par le caf.fr, les allocataires seront rappelés par la Caf ou orientés vers un rendez-vous.
- L'**accueil sur rendez-vous** permettra de recevoir les allocataires dans des bureaux confidentiels, si le dossier ou la situation nécessite un traitement approfondi. Les allocataires ne seront plus reçus directement par un technicien conseil s'ils n'ont pas pris rendez-vous. Les allocataires pourront poser leur rendez-vous à partir du 18 mars 2015.

Pour réaliser ces aménagements :

- Melun sera fermé du 16 au 20 mars 2015 inclus (réouverture le 23 mars 2015)
- Montereau sera fermé du 23 au 27 mars 2015 inclus (réouverture le 30 mars 2015)

Nous vous invitons à consulter le blog réservé à nos partenaires "Entre nous" où vous trouverez toutes les informations relatives à l'accueil des allocataires en Seine-et-Marne ([cliquez ici pour y accéder](#)).

Agnès BASSO-FATTORI
Directeur de la caisse d'Allocations familiales de Seine-et-Marne



*Devenez acteur
de votre dossier*

© 2015 photo: Emelio - Julien Etcheberry

Votre Caf vous recommande de ne jamais répondre à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires.

[Mentions légales](#)